



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada



Groupe de travail sur l'avenir des humanités

La réponse du Conseil du CRSH

Juillet 2001

La réponse du Conseil du CRSH

Introduction

En mai 1999, lorsque le Conseil a mis sur pied un « Groupe de travail sur l'avenir des humanités », nous étions loin d'imaginer le voyage de découvertes dans lequel nous nous embarquons. Le rapport du groupe de travail est en quelque sorte notre récit de voyage.

Premièrement, nous avons découvert que, malgré des années de compressions budgétaires et de propagande négative, la recherche et l'enseignement dans les humanités au Canada demeurent un secteur fort et dynamique. En effet, les professeurs en humanités sont créatifs et engagés, les étudiants s'inscrivent toujours plus nombreux dans les disciplines des humanités et sur le marché du travail, les employeurs rivalisent pour attirer les meilleurs diplômés dans les humanités.

Nous avons constaté également que l'incidence des nouvelles technologies sur les méthodes de travail et l'élaboration de théories et de modèles de recherche inédits transforme les disciplines.

Nous nous sommes par ailleurs rendu compte de la détermination des chercheurs dans les humanités à s'ouvrir aux autres disciplines, à reprendre leur place au centre du discours public et scientifique, à relever les défis et à saisir les possibilités que leur proposent les nouvelles technologies de l'information et des communications.

Ces découvertes et d'autres décrites dans le rapport nous interpellent afin que nous agissions. Le Conseil décrit brièvement dans les pages qui suivent ce qu'il entend faire en ce sens.

1. Le rôle public des humanistes

Le Conseil endosse l'opinion exprimée au cours de la Conférence sur les humanités en 2010 et réitérée dans le rapport du Groupe de travail, à savoir que « les humanités doivent trouver des moyens de s'adresser clairement à de vastes auditoires, en utilisant des formes, des langages et des médias qu'ils peuvent comprendre et apprécier. » Il s'agit là d'un outil essentiel pour aiguïser la curiosité du public à l'égard d'une plus grande diffusion des connaissances érudites des humanistes. (L'un des plus anciens et plus fiables amis du rôle public des humanistes est encore le programme de radio de la CBC « Ideas », dont le CRSH et la communauté des humanités pourraient grandement s'inspirer.)

Pour faire sa part quant aux enjeux énoncés ci-dessus, le CRSH :

- « revampera » son site Web afin de le rendre plus attirant aux yeux du grand public, notamment en y ajoutant une section où figureront les résultats de la recherche dans les humanités et en offrant de nouveaux outils qui faciliteront l'accès à la recherche et à l'expertise disciplinaire;
- élargira la portée de son programme d'Aide aux conférences spéciales de recherche et aux congrès internationaux au Canada afin d'inclure les activités de transfert des connaissances au grand public;
- fera de la diffusion publique un critère dont les comités de sélection tiendront compte au moment d'évaluer les propositions de recherche;
- demandera aux chercheurs de produire dans un style clair et simple un résumé de leurs résultats de recherche, résumé que le CRSH pourra utiliser à des fins de publicité et de sensibilisation;

La réponse du Conseil du CRSH

- élaborera une stratégie médiatique proactive afin de promouvoir les humanités;
- élargira la portée de son programme pilote ÉCLATS (Étudiants communiquant les liens et les avancées technologiques et scientifiques), grâce auquel il appuie des étudiants universitaires qui rédigent des articles dans les médias populaires sur la recherche en sciences humaines.

2. Collaboration et partenariats

Le CRSH confirme la recommandation du Groupe de travail de poursuivre la collaboration avec des groupes clés du milieu de la recherche et de l'améliorer sans cesse. Par conséquent, nous continuerons de travailler avec la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales (FCSHS), particulièrement en soutenant la Fédération dans ses activités et ses événements de communications.

Pour sensibiliser davantage le public à la question de l'enseignement supérieur dans les humanités, le CRSH continuera de travailler avec l'Association canadienne pour les études avancées (ACÉA). Nous lui faisons déjà profiter de notre expertise en matière d'organisation et finançons sa Conférence canadienne sur les études supérieures, qui aura lieu à l'automne 2001, et dont l'un des sujets importants sera le monde changeant de l'éducation dans les humanités.

Dans le but de consolider l'appui aux humanités et de rehausser leur profil, le CRSH élargira (ou réactivera) trois importants programmes de recherche concertée : les initiatives conjointes, les Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) et les Initiatives de développement de la recherche (IDR).

Initiatives conjointes — Nous appuyant sur la structure de ce programme, nous explorerons les possibilités de partenariats de financement avec Patrimoine canadien, des musées et le Conseil des Arts du Canada. Un partenariat avec le Conseil des Arts nous permettrait de financer des recherches vitales sur l'interface entre la dimension création et la dimension interprétation de l'art, un élément de recherche trop longtemps négligé. Le financement conjoint de recherches sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les humanités et les arts créatifs ainsi que l'appui au travail des artistes qui sont également des universitaires ne sont que deux des nombreuses possibilités qui s'offrent à nous.

ARUC — Le programme populaire des ARUC propose une structure à partir de laquelle nous pourrions créer de nouveaux partenariats ou resserrer ceux qui existent déjà entre les humanistes universitaires et leurs collectivités. Le renouvellement du programme des ARUC demeure une priorité du CRSH pour d'autres excellentes raisons : son potentiel en tant que véhicule promotionnel de *la recherche humaniste engagée* transformera ce que nous pourrions comparer à la flamme d'une chandelle en un véritable phare de la recherche.

Initiatives de développement de la recherche — Le CRSH encouragera vivement les humanistes à participer à ce programme. Ainsi, nous augmenterons les possibilités (et la motivation) des humanistes d'explorer des nouvelles démarches théoriques et méthodologiques, de définir les agendas de recherche novatrice et de tisser des réseaux de recherche qui seront en quelque sorte supérieurs à la somme de leurs parties.

En plus des programmes que nous venons de décrire, nous envisageons trois autres domaines où le CRSH pourrait conclure des partenariats afin de stimuler la recherche dans les humanités au Canada :

Rapport du Groupe de travail sur l'avenir des humanités

Fondation canadienne pour l'innovation — Le CRSH continuera d'encourager et d'aider les chercheurs dans les humanités qui souhaitent faire des demandes de fonds à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour reconstruire l'infrastructure qui leur fait cruellement défaut.

Consultation sur les archives nationales de données — En nous fondant sur les conclusions de la Consultation sur les archives nationales de données, actuellement en cours, nous définirons, avec l'aide de notre partenaire, les Archives nationales du Canada, une stratégie commune pour aborder les nombreuses questions concernant la collecte, la gestion, la conservation et la disponibilité des données de recherche numérisées. Nous avons pu constater que dans ce domaine les humanistes ont fait des progrès de loin supérieurs à ceux de leurs collègues des sciences naturelles, de la santé et des sciences sociales. Il est essentiel que tous les chercheurs et tous les utilisateurs de la recherche puissent tirer profit de leur expertise et de leur esprit novateur.

Instituts de recherche en santé du Canada — Le CRSH a contribué à la transformation du Conseil de recherches médicales (CRM), qui est devenu les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Compte tenu du nouveau mandat des IRSC, qui est plus vaste que celui du CRM, nous tenterons de déterminer comment nous pourrions faciliter la tâche des chercheurs dans les humanités qui souhaitent prendre part aux programmes des IRSC.

3. Nouvelles technologies

Les technologies de l'information et des communications, qui évoluent sans cesse plus rapidement, font désormais partie de la recherche dans les humanités. Le CRSH a déjà cette situation bien en main en classant parmi les dépenses admissibles l'utilisation des nouvelles technologies dans la recherche, dans la production d'outils de recherche et dans la diffusion des résultats de recherche.

4. Recherche fondamentale, ciblée et interdisciplinaire

À titre de seule source nationale de financement de la recherche fondamentale dans les disciplines des humanités, le Conseil tient à réaffirmer que sa plus grande priorité et sa responsabilité fondamentale demeure le financement de la recherche et l'érudition indépendantes et dont le sujet est choisi par les chercheurs. Notre objectif qui consiste à relever nos niveaux de financement pour qu'ils soient comparables à ceux des autres organismes subventionnaires fédéraux, rappelle à certains observateurs le mythe de Sisyphe, mais nous restons fidèles à notre engagement qui est d'accroître le taux de succès de notre Programme des subventions ordinaires de recherche, depuis longtemps la principale source de financement de la recherche dans les humanités.

Comme le souligne le Groupe de travail dans son rapport, la recherche dans les humanités évolue et le CRSH doit s'y adapter. De plus en plus d'humanistes effectuent des recherches appliquées, concertées et interdisciplinaires.

Le CRSH s'assurera que l'examen des résultats de la consultation nationale sur les thèmes stratégiques tient compte des intérêts des humanistes.

La réponse du Conseil du CRSH

Nous encouragerons également les humanistes qui souhaitent se lancer dans des recherches *interdisciplinaires* en élaborant des critères d'évaluation précis pour les propositions de recherche interdisciplinaire et en nous assurant que les comités de sélection par les pairs sont ouverts à ce type de propositions et sont compétents pour les juger.

5. Le CRSH, les humanités et les universités

Le CRSH continuera de collaborer étroitement avec les universités afin d'appuyer et de promouvoir la recherche et la formation dans les humanités. Car après tout, n'est-ce pas là notre *raison d'être* à tous?

Nous devons unir nos efforts plus particulièrement pour maintenir la qualité, l'intégrité et l'ouverture d'esprit du processus d'évaluation par les pairs. Bon nombre des principales recommandations du Groupe de travail — par exemple celles concernant le rôle public des humanistes, l'ouverture face aux risques à prendre quant à l'évaluation des propositions de recherche, les partenariats, les démarches interdisciplinaires et internationales, l'utilisation des nouvelles technologies — sous-tendent toutes l'existence d'un processus d'évaluation par les pairs qui appuie des méthodes et des sujets de recherche novateurs tout en évaluant rigoureusement leur mérite.

Or, nous devons nous assurer que les critères de l'évaluation par les pairs — ceux du CRSH, applicables aux demandes de subvention, et ceux des universités, qui guident les demandes de permanence et les promotions — évoluent pour reconnaître les multiples facettes de la vie universitaire ainsi que les nombreuses façons dont les humanistes contribuent à la vie intellectuelle de leurs disciplines respectives et à la vie de leur collectivité et ailleurs.

Par conséquent, le CRSH et le milieu universitaire doivent mettre sur pied un processus d'évaluation par les pairs qui soit ouvert à l'originalité, à la diversité et à l'engagement sur le plan social, sans toutefois compromettre les normes scientifiques rigoureuses qui ont fait sa renommée mondiale. Dans cette optique, le CRSH demande aux administrateurs dans les universités d'encourager les membres de leur corps professoral des humanités (et des autres disciplines, bien entendu) à siéger aux comités de sélection du CRSH. Il leur demande également de *reconnaître officiellement la contribution des chercheurs qui s'y consacrent*.

Synthèse et conclusion

Le Conseil joint sa voix à celle du Groupe de travail lorsque celui-ci affirme que le soutien et la promotion de la recherche et de la formation dans les humanités au Canada constituent en fait une responsabilité collective. Le CRSH joue un rôle de premier plan à cet égard, mais en fin de compte, ce rôle n'est pas le plus important. Comme l'exprime si bien le rapport du Groupe de travail, nous avons besoin de la participation et de l'engagement des chercheurs, des sociétés savantes, des universités, des gouvernements ainsi que des organismes privés et publics pour assurer le plein développement des humanités — et par le fait même, de notre société — au cours du XXI^e siècle. Le CRSH sera heureux de coordonner, voire d'inspirer ces divers intervenants, mais l'énergie, le moteur de cette révolution, doit venir d'eux.

Rapport du Groupe de travail sur l'avenir des humanités

Il est maintenant temps pour la communauté des humanités de donner suite à la conférence « Mo(n)des de pensée : les humanités en 2010 » en lançant des initiatives locales et régionales. Laissons aux divers groupes concernés le soin de galvaniser leurs troupes, d'encourager leurs disciplines, leurs universités et leurs sociétés savantes pour les inciter à poser des gestes concrets afin d'atteindre les objectifs importants que le Groupe de travail a soulignés dans son rapport.

Dans notre époque de mondialisation et de technologie omniprésente, l'enseignement des humanités est non seulement d'actualité, mais devient plus important que jamais. En outre, dans des pays comme le Canada, où des centaines de cultures forment une seule nation, nous avons besoin davantage du savoir et de la sagesse qu'une multitude d'histoires, de philosophies, de religions et de littératures peuvent nous apporter. La science et la technologie atteignent leur but lorsqu'elles deviennent dépassées, mais les humanités enregistrent et réfléchissent sur la grande complexité de la condition humaine, que nous ne parviendrons jamais à comprendre entièrement. Donnons-nous le droit de réclamer et de redécouvrir la place de l'humaniste dans notre système d'éducation, dans notre culture et dans notre société.

En guise de conclusion, le Conseil du CRSH remercie les membres du Groupe de travail sur l'avenir des humanités pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés à leur tâche et pour la perspicacité de leurs idées. Il remercie également les délégués qui ont assisté à la conférence « Mo(n)des de pensée : les humanités en 2010 », en octobre dernier. Leurs observations pertinentes, leurs débats animés et leurs recommandations judicieuses nous inspireront encore longtemps.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA

Savoir, c'est comprendre

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) est un organisme fédéral autonome qui appuie la recherche et la formation avancée en milieu universitaire dans les sciences humaines et en fait la promotion. Constitué par une loi du Parlement en 1977, le CRSH est dirigé par un Conseil de 22 membres qui rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie.

La recherche subventionnée par le CRSH alimente des pensées novatrices portant sur des questions concrètes, notamment : l'économie, l'éducation, les soins de santé, l'environnement, l'immigration, la mondialisation, les langues, l'éthique, la paix, la sécurité, les droits de la personne, le droit, la pauvreté, les communications de masse, la politique, la littérature, la toxicomanie, la culture populaire, la sexualité, la religion, les droits des peuples autochtones, le passé et notre avenir.



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

350, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa, ON K1P 6G4
Canada

Tél. : (613) 992-0691
Télééc. : (613) 992-1787
Internet : www.crsh.ca